

PROJET ASSOCIATIF

2022 - 2026



Pays d'Auge et de Falaise

Pour une société solidaire et inclusive





SOMMAIRE

LE MOT DU PRÉSIDENT

1. NOTRE ASSOCIATION

- 1.1. Un peu d'histoire p. 4
- 1.2. Notre association gestionnaire p. 5
- 1.3. Nos lieux d'accueil et services p. 6

2. NOTRE PROJET ASSOCIATIF

- 2.1. Nos parties prenantes p. 8
- 2.2. Notre réflexion p.10
- 2.3. Nos valeurs p.11
- 2.4. Un diagnostic partagé p.12
- 2.5. Nos objectifs p.14

NOS COORDONNÉES p. 22



LE MOT DU PRÉSIDENT



“

Le projet associatif a toujours été et reste l'esprit, l'âme et le fil rouge de l'association. C'est un document qui définit ce que les adhérents, mais aussi tous ceux qui travaillent et contribuent à la vie de l'association, salariés et bénévoles, partagent en termes de valeurs et d'objectifs.

Il est important de le revisiter régulièrement, au moins tous les cinq ans.

Cette version 2022-2026 de notre projet associatif s'inscrit dans la continuité du projet précédent. Il met l'accent sur les objectifs majeurs du dernier projet et il intègre de nouvelles spécificités à développer, telles que l'autodétermination des personnes accompagnées, la réflexion éthique des professionnels, la Responsabilité Sociétale de l'Entreprise...

Ce projet se veut dynamique, ambitieux et réaliste. Un suivi de l'avancement des objectifs fixés sera fait au fil des cinq années à venir.

La réussite du projet associatif est l'affaire de tous !

”

Patrick Louaintier

1.

NOTRE ASSOCIATION

1.1. Un peu d'histoire

1960

Création de l'Unapei, réseau national.

1961

Création par des parents de l'association "Les Papillons Blancs" à Lisieux.

1964

Création de l'Adapei pour coordonner et animer les activités des associations locales des "Papillons Blancs". Les associations restent juridiquement autonomes.

1967

Création par des parents de l'association "Les Papillons Blancs" à Falaise.

1980 - 1981

Création d'un service administratif départemental à l'Adapei pour les quatre secteurs du département : Houlgate, Vire, Falaise et Lisieux.

A la fin des années 1990, l'Adapei gère uniquement Lisieux et Falaise.

1994

Création de l'Udapei, réseau départemental.

2003

Création de l'Apaei des Pays d'Auge et de Falaise, issue de la fusion des associations de Lisieux et de Falaise avec le service administratif départemental.

Il existe 4 associations de parents gestionnaires sur le département du Calvados :

- L'Apaei de Caen
- L'Apaei de la Côte Fleurie
- L'Apaei du Bocage Virois et de la Suisse Normande
- L'Apaei des Pays d'Auge et de Falaise



Unapei

L'Apaei des Pays d'Auge et de Falaise est membre du réseau Unapei qui regroupe 550 associations en France portant les mêmes valeurs et proposant des services de proximité et des conseils aux familles et aux personnes.



1.2. Notre association gestionnaire



Nos statuts

Notre association à but non lucratif est une association de parents et amis souhaitant faire progresser la cause des personnes en situation de handicap et de leur famille.

Notre association gère des établissements et services accompagnant des enfants, des adolescents et des adultes présentant une déficience intellectuelle, des troubles psychiques, des troubles du spectre autistique ou polyhandicapés.

L'association à but non lucratif est affiliée à l'Unapei, reconnue d'utilité publique par décret du 30 mars 1963.



Notre organisation

Les parents (ascendants, descendants, collatéraux) d'enfant ou d'adulte en situation de handicap, les amis et les personnes en situation de handicap disposant du droit de vote peuvent être membres actifs. En s'acquittant annuellement d'une cotisation, ils peuvent participer à l'administration de l'association.

Ils élisent le Conseil d'administration qui est constitué de 9 à 18 membres pour mettre en œuvre la politique définie par l'Assemblée générale. Certains membres sont élus au Bureau pour assurer la gestion courante.



Notre territoire

L'association intervient essentiellement sur les secteurs géographiques du Pays d'Auge et du Pays de Falaise.

Elle peut également étendre ses actions sur l'ensemble du département du Calvados par la création de services à vocation départementale.



Nos missions

- Défendre les intérêts moraux et matériels des personnes ayant un handicap mental et de leur famille, en intervenant notamment auprès des pouvoirs publics, des collectivités territoriales ou locales et des instances judiciaires.
- Animer et développer l'esprit d'entraide et de solidarité entre les familles.
- Concevoir, créer, adapter, développer et gérer les établissements et services nécessaires au meilleur développement des personnes ayant un handicap mental, dans la dynamique d'insertion sociale incluant des actions dans les domaines scolaires, professionnels, culturels et sportifs.

1.3. Nos lieux d'accueil et services

4 secteurs d'activité

L'association gère 16 établissements et services pour 948 places autorisées.

Nos 4 secteurs d'activité permettent d'accompagner les personnes tout au long de leur parcours de vie :

ÉDUCATION
236 places



TRAVAIL
276 places



HABITAT
247 places



SERVICE
ACCOMPAGNEMENT
& ACCUEIL DE JOUR
189 places



ÉDUCATION

Une approche inclusive permet à chaque enfant de vivre avec les autres et de trouver sa place dans la société. Avec le Dispositif d'Accompagnement Médico-Educatif, il bénéficie d'un accompagnement adapté à ses besoins et capacités.

HABITAT

Disposer d'un chez soi garantit tout à la fois l'accès à une vie sociale, affective, au bien-être, à l'autonomie, à l'intimité, aux soins, au travail... Différentes formes d'habitat sont possibles selon le degré d'autonomie des personnes accompagnées.

TRAVAIL

Les personnes en situation de handicap doivent pouvoir accéder à une activité professionnelle. Nos environnements de travail et activités commerciales s'adaptent à leurs singularités.

SERVICE ACCOMPAGNEMENT ET ACCUEIL DE JOUR

Nous accompagnons les personnes en situation de handicap pour favoriser leur autonomie dans les divers actes de la vie quotidienne. Nos accueils de jour accompagnent des personnes qui vivent au sein de leur famille ou à leur domicile.

Les catégories d'établissements et de services

Les différentes catégories d'établissements et de services sont adaptées au handicap et au degré d'autonomie de chacun.

ÉDUCATION

Les **2 DAME** (Dispositifs d'Accompagnement Médico Educatif) sont la fusion des IME (Instituts Médico-Educatif) et SESSAD de Falaise et Lisieux. Leur objectif est de favoriser l'inclusion scolaire mais aussi sociale et professionnelle des jeunes qu'ils accompagnent. Les dispositifs proposent des accompagnements éducatifs, pédagogiques et de soins pour les jeunes de 0 à 20 ans, sur site et en milieu ordinaire.

TRAVAIL

Les **2 ESAT** (Etablissements et Services d'Accompagnement par le Travail) accueillent dans leurs ateliers proposant des activités professionnelles des adultes dont les capacités de travail ne leur permettent pas de travailler durablement en milieu ordinaire.

L'**AIT** (Atelier d'Insertion et de Transition), installé au sein des locaux de l'ESAT, est un service de préparation à l'entrée en ESAT.

SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT & ACCUEIL DE JOUR

Le **SAVS** (Service d'Accompagnement à la Vie Sociale) a pour mission de favoriser l'autonomie des personnes bénéficiaires vivant à domicile. Il aide ainsi ces dernières à réaliser leur projet de vie par un accompagnement adapté favorisant le maintien ou la restauration de leurs liens familiaux, sociaux, scolaires ou professionnels et facilitant leur accès à l'ensemble des services offerts par la collectivité.

Le **SAMSAH** (Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés) offre les mêmes prestations que celles du SAVS auxquelles s'ajoutent des actions à caractère médical pour des personnes présentant des troubles du spectre autistique.

HABITAT

L'**EAM** (Établissement d'Accueil Médicalisé) est une structure d'hébergement qui accueille des adultes en situation de handicap dont le niveau de dépendance nécessite l'intervention d'une tierce personne pour effectuer les actes essentiels de la vie courante, ou d'un suivi médical régulier.

Les **2 foyers de vie** sont des établissements accueillant des personnes qui présentent un handicap ne leur permettant pas d'exercer une activité professionnelle, y compris en milieu protégé, mais qui disposent toutefois d'un minimum d'autonomie pour accomplir des actes simples de la vie quotidienne.

Les **2 foyers d'hébergement pour travailleurs d'ESAT** sont des structures non médicalisées assurant l'hébergement des personnes qui travaillent soit dans un ESAT, soit en milieu ordinaire ou qui sont accueillies au sein d'un centre de rééducation professionnelle. Un soutien éducatif et social y est assuré.

Les **3 SASLA** (Service d'Accompagnement et de Suivi en Logement Autonome) sont des logements individuels dissociés des structures. Leurs occupants financent directement leurs charges locatives et bénéficient d'un suivi éducatif.

L'**habitat inclusif** accompagne le projet de vie sociale et partagée des personnes vivant ensemble.

2.1. Nos parties prenantes

Une partie prenante est un acteur impliqué dans l'association.

LES PERSONNES ACCOMPAGNÉES



Les personnes accompagnées sont au cœur des motivations de l'association. L'association a toujours fait en sorte de développer un accompagnement dans le respect de la personne, qu'elle soit un enfant ou un adulte, de sa dignité et de sa singularité.

LES FAMILLES ET LES AMIS



L'association est une association de parents et amis gestionnaires.

Elle agit au quotidien pour que les personnes en situation de handicap, quels que soit leur âge, leur capacité d'intégration, leurs difficultés, puissent avoir une place harmonieuse dans la cité.

L'association est un lieu ressources. Elle défend les intérêts des personnes et des familles. Elle développe l'esprit d'entraide et de solidarité.

LES SALARIÉS



Un accompagnement et des prestations de qualité ne sont possibles que par l'engagement des salariés. Le projet associatif porte ainsi des attentions particulières à destination des professionnels.

L'association part du principe que l'épanouissement au travail est vecteur de créativité et d'initiative.

LES FAMILLES ET LES AMIS

LES PARTENAIRES



L'association s'appuie sur de nombreux partenariats pour répondre de la manière la plus appropriée aux besoins des personnes accompagnées.

Les établissements et les services sont ouverts vers l'extérieur et travaillent au quotidien en étroite collaboration avec les acteurs intervenant sur le territoire. Le partenariat ne se décrète pas, il fonctionne par une dynamique et une volonté affichée des acteurs.

L'association souhaite développer plus encore son réseau.

2.2. Notre réflexion

Une réflexion collective

Le projet associatif est le résultat de réflexions menées au fil des mois et les personnes qui sont intervenues sont nombreuses : élus du Conseil d'administration et du Bureau, familles, salariés, directions, chefs de service...

Pour le précédent projet associatif, nous étions partis d'une page blanche pour que chacun s'approprié mieux la démarche. Tel un puzzle, nous avons décliné nos 3 valeurs « Engagement, Epanouissement et Créativité » en objectifs à destination de nos 4 « parties prenantes » : les personnes accompagnées, les familles et amis, les salariés et les partenaires.

Les élus du Conseil d'administration ont décidé de reproduire cette même déclinaison pour le projet associatif 2022-2026, simple et facile à comprendre.

Des actions renforcées

Une réflexion a également été engagée sur les évolutions à prévoir pour les cinq années à venir. Il en ressort que nous devons garder tous les objectifs du projet associatif précédent. Si certains sont à maintenir tel quel, d'autres doivent être renforcés.

Les politiques publiques évoluent sans cesse et nous sommes constamment amenés à réinterroger nos pratiques. De ce fait, nous intégrons dans ce projet associatif 2022-2026 de nouvelles notions mises en évidence dans les nomenclatures Serafin-PH et dans le référentiel d'évaluation de la Haute Autorité de Santé.

Les nomenclatures Serafin-PH décrivent les besoins des personnes et les accompagnements associés. Des formations d'appropriation ont ainsi été réalisées début 2022 auprès des élus, des directions et également des salariés pour faciliter la réflexion du projet associatif et la réalisation à venir des projets d'établissements et services.

Le futur référentiel d'évaluation repose quant à lui sur quatre valeurs fondamentales :

- le pouvoir d'agir de la personne,
- le respect des droits fondamentaux,
- l'approche inclusive des accompagnements,
- la réflexion éthique des professionnels,

afin de répondre à 3 enjeux :

- permettre à la personne d'être actrice de son parcours,
- renforcer la dynamique qualité au sein des établissements et services,
- promouvoir une démarche porteuse de sens pour les ESSMS et leurs professionnels.

Notre projet associatif 2022-2026 intègre ces approches.

Le suivi

Le projet associatif 2022-2026 donne le cap pour les cinq années à venir au travers d'objectifs généraux et opérationnels.

La déclinaison plus fine en actions se fera au travers des projets des établissements et services 2023-2027 et dans les plans qualité des établissements et services.

2.3. Nos valeurs

Notre association est membre de l'Unapei et partage les valeurs communes à toutes les associations du réseau national.

Nous promovons des valeurs humanistes : la solidarité et l'esprit d'entraide, l'engagement bénévole et désintéressé, la neutralité politique et religieuse et la laïcité, le militantisme et le respect des décisions démocratiques, l'engagement, le respect mutuel et la collaboration harmonieuse entre les militants, les élus et les professionnels, qui partagent et mettent en œuvre ces valeurs.

Par ailleurs, nous avons défini dans le cadre de l'élaboration du précédent projet associatif trois valeurs distinctives de notre association, donnant du sens aux orientations et à l'action quotidienne : l'ENGAGEMENT, l'EPANOUISSEMENT et la CRÉATIVITÉ.

Les élus du Conseil d'administration ont souhaité garder ces 3 mêmes valeurs dans le projet associatif 2022-2026. Elles nous distinguent encore et doivent continuer à nous guider.



ENGAGEMENT



ÉPANOUISSEMENT



CRÉATIVITÉ



2.4. Un diagnostic partagé

Le diagnostic a été réalisé sur la base d'éléments quantitatifs et qualitatifs : le bilan du projet associatif précédent, le suivi des plans qualité, l'analyse des ressources humaines et des éléments financiers, l'étude des besoins et des attentes des personnes accompagnées. Le diagnostic a été partagé avec tous les acteurs pour croiser les regards et enrichir la réflexion.

Nos forces

- Une démarche d'amélioration continue, pilotée associativement, active dans les établissements et les services ;
- Une offre diversifiée et une attention particulière au parcours des personnes accompagnées ;
- Des équipes formées et diplômées, avec des formations associatives par établissements et services ;
- L'ouverture des établissements et services vers l'extérieur : des partenariats nombreux et l'appartenance à différents réseaux ;
- Des investissements permanents pour faciliter le travail des professionnels et le bien-être des personnes accompagnées ;
- Une dynamique de projets ;
- Une approche participative entre élus et directions pour travailler sur l'évolution de l'offre ;
- La volonté de l'association de répondre aux besoins sur le territoire ;
- .../...

Nos constats, nos points d'amélioration



- Des difficultés de recrutement pour les emplois médicaux, paramédicaux et éducatifs ;
- Un taux d'encadrement insuffisant sur certains établissements et services ;
- Un taux d'absentéisme des salariés supérieur à la moyenne nationale ;
- Une offre peu diversifiée pour les personnes handicapées âgées ;
- L'expression de la personne pour développer son libre choix ;
- La promotion permanente de l'inclusion ;
- Le travail sur la réhabilitation du patrimoine immobilier ;
- .../...



Les évolutions de notre offre de 2017 à 2021

Notre association se mobilise chaque jour pour s'adapter aux attentes et aux besoins des personnes que nous accompagnons. Les créations et les transformations de nos établissements et services témoignent de notre dynamisme.

2017

- Déménagement du SAVS* à Caen
- Création du SAMSAH* à Caen (10 places)
- Achat de nouveaux locaux pour le SESSAD de Lisieux
- Aménagement des Préludes au SASLA* de Lisieux

2018

- Travaux à l'IME* de Lisieux

2019

- Signature du CPOM (Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens) avec l'ARS Normandie et le Conseil départemental du Calvados pour les années 2019-2023
- Création de l'UEMA (Unité d'Enseignement Maternelle Autisme - 7 places) à Lisieux
- Création d'une Unité Externalisée à l'école primaire de St Exupéry de Lisieux (12 enfants)
- Déménagement de l'accueil de jour de Guibray dans les locaux de la résidence Henri Le Clainche à Falaise

2020

- Transformation de places aux résidences de la Vallée d'Auge à Lisieux en 2 places de SASLA* et 2 places Foyer de vie pour personnes vieillissantes
- Déménagement du siège à Caen

2021

- Création du DAR (Dispositif d'Auto Régulation - 10 places) à Lisieux
- Extension du SESSAD (2 places)
- Création de l'habitat inclusif à Caen (10 places)
- Création des sites internet commerciaux des ESAT* en lien avec la démarche Unapei & Entreprises, "fiers de bien faire"

*Voir définitions page 7

2.5. Nos objectifs

LES PERSONNES ACCOMPAGNÉES



ENGAGEMENT

Accompagner les personnes en situation de handicap dans leur parcours de vie

- Accueillir toutes les personnes et assurer la continuité et la fluidité de leur parcours, quels que soient leur niveau, leurs capacités, leurs besoins et attentes.
- Favoriser l'accompagnement à l'autonomie et l'accompagnement à la santé.
- Respecter les droits des personnes accompagnées et favoriser l'exercice de leurs droits fondamentaux et libertés individuelles.



ÉPANOUISSEMENT

Favoriser l'autodétermination des personnes accompagnées et leur implication dans la cité et leur bien-être

- Soutenir la personne accompagnée dans ses choix et lui permettre d'être actrice de son projet d'accompagnement.
- Promouvoir l'inclusion scolaire, l'inclusion professionnelle et l'habitat inclusif selon les capacités et potentialités des personnes accompagnées.
- Permettre la participation à la vie sociale et les liens sociaux, dans et hors l'établissement ou le service.



CRÉATIVITÉ

Adapter notre offre et développer des projets innovants pour répondre aux besoins et attentes

- Mettre en œuvre une veille permanente de l'évolution des besoins des personnes accompagnées sur notre territoire.
- Être force de proposition dans une dynamique d'adaptation permanente et de transformation de notre offre.



L'accent est mis sur l'**autodétermination**.

Qu'est-ce que l'autodétermination ? « L'autodétermination, c'est permettre à chacun de développer le plus d'habiletés pour dire et faire pour soi. Et cela passe par expérimenter, se tromper, prendre des risques mesurés, et apprendre ».

Cela invite à repenser la participation des personnes accompagnées. C'est un travail de longue haleine. L'autodétermination ne se décrète pas, elle résulte d'un apprentissage. Si on décide tout à la place d'une personne, on ne peut pas lui demander subitement « Tu veux faire quoi ? ».

Il s'agit de soutenir la personne dans ses choix et de lui permettre d'être actrice de son projet. Les établissements et services vont continuer, parce qu'ils le font déjà, et renforcer les accompagnements qui favorisent l'inclusion, l'autonomie et la participation sociale, et cela selon les capacités de chacun, bien évidemment.



LES AMIS ET LES FAMILLES



ENGAGEMENT

Accueillir et accompagner les familles

- Construire une relation de confiance avec les familles et les écouter pour mieux connaître leurs attentes et leurs besoins.
- Conseiller les familles dans leurs démarches et favoriser leur implication dans l'accompagnement.



ÉPANOUISSEMENT

Renforcer le lien avec les familles et soutenir les aidants

- Organiser des rencontres avec les familles et amis.
- Développer la guidance familiale tout au long du parcours.



CRÉATIVITÉ

S'assurer de la pérennisation et du développement de l'association

- Sensibiliser les familles à la vie associative et susciter l'adhésion.
- Proposer aux familles de mettre leurs compétences au service de l'association et partager les savoir-faire.

LES SALARIÉS

L'action familiale est dans l'ADN du réseau de l'Unapei et de notre association.

En toute logique, les actions « historiques » comme l'accueil des familles, le conseil dans les démarches, la transmission d'informations sur les actualités nationales ou encore l'organisation de rencontres diverses et variées seront maintenues.

En complément, les actions de soutien aux aidants seront renforcées en favorisant la pair-aidance, en développant des actions de formation ou de sensibilisation, en développant la guidance familiale, en favorisant l'accès au répit...

LES PARTENAIRES



ENGAGEMENT

Travailler en réseau
partenarial

- Mobiliser des partenariats pour compléter notre offre d'accompagnement.



CRÉATIVITÉ

Co-construire avec les
partenaires des projets
communs

- Initier des coopérations avec les partenaires pour répondre ensemble aux besoins et attentes des personnes accompagnées.

Le travail en réseau partenarial est incontournable. Les établissements et les services sont nécessairement ouverts vers l'extérieur et travaillent au quotidien avec les acteurs intervenant sur le territoire. Les offres des uns et autres sont complémentaires et ensemble, nous œuvrons pour la continuité des parcours des personnes accompagnées.

Nous souhaitons également impulser des coopérations pour répondre ensemble aux besoins des personnes. Cela se concrétise le plus souvent par des réponses communes à des appels à projets.

LES SALARIÉS



ENGAGEMENT

Permettre aux salariés d'assurer un accompagnement de qualité

- Adapter et renforcer les compétences des salariés aux besoins des personnes accompagnées et du fonctionnement des établissements et services.
- Promouvoir la bienveillance et la réflexion éthique des professionnels.



ÉPANOUISSEMENT

Oeuvrer pour une qualité de vie au travail


- Poursuivre la qualité du climat social et s'assurer d'un environnement de travail favorable.
- Motiver les salariés, renforcer les démarches participatives et permettre une dynamique de travail permanente.



CRÉATIVITÉ

Soutenir l'initiative et la créativité des salariés

- Faciliter les échanges entre les professionnels et les familles.
- Favoriser la mise en œuvre de projets transversaux entre les différents établissements et services.



Il n'y a pas d'accompagnement de qualité sans professionnels de l'accompagnement, qualifiés et formés.

Les besoins et attentes des personnes accompagnées évoluent constamment et nous investissons tous les ans dans la formation des professionnels.

Ce sont bien les professionnels qui sont en première ligne pour favoriser l'expression et la participation des personnes, adapter l'accompagnement à l'autonomie et à la santé, assurer la continuité et la fluidité des parcours, etc.

En lien avec les attentes des futures évaluations de la Haute Autorité de Santé, la réflexion éthique des professionnels va être organisée, dans chaque établissement ou service, et en transversal au niveau de l'association.

Il s'agit de promouvoir une démarche porteuse de sens pour tous, association, établissements et services, professionnels.



LES PERSONNES
ACCOMPAGNÉES



LES FAMILLES
& LES AMIS



LES
PARTENAIRES



LES
SALARIÉS



OBJECTIF TRANSVERSAL

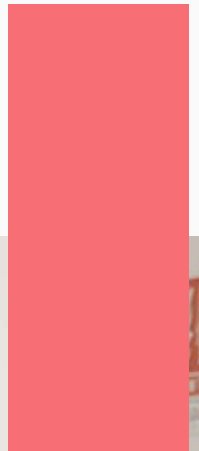
Renforcer l'efficience d'organisation et de gestion

- Évaluer la pertinence de notre organisation et poursuivre son amélioration ;
- Optimiser la gestion financière, les investissements et leurs financements ;
- Définir et mettre en œuvre une stratégie de Responsabilité Sociétale des Entreprises ;
- Poursuivre la démarche d'amélioration continue de la qualité et de la gestion des risques ;
- Développer un système d'information performant et conforme ;
- Développer la communication en interne et en externe.

Nous avons un nouvel objectif opérationnel, celui de la RSE.

La Responsabilité Sociétale d'Entreprise se définit comme la capacité d'une organisation à intégrer, dans sa stratégie et ses activités, ses préoccupations en matière sociale, environnementale, éthique et de droits de l'Homme.

Les exemples d'application sont nombreux. Cela peut être la promotion des circuits courts, la gestion des déchets, la dématérialisation, l'utilisation d'énergies renouvelables, etc.



NOS COORDONNÉES

FALAISE

- DAME FALAISE
33 rue Brette
14700 FALAISE
02 31 90 13 36
- ESAT "Les Conquérants"
- AIT
Zone industrielle de Guibray
14700 FALAISE
02 31 90 18 46
- Résidence Henri Le Clainche
- SASLA de Falaise
68 ter route de Tours
14700 FALAISE
02 31 41 62 62
- Foyer de vie "Les Bruyères"
22 route de la Lunette
14700 SAINT-PIERRE-DU-BU
02 31 40 77 61

SAINT-PIERRE-EN-AUGE

- Etablissement d'Accueil Médicalisé "Odyssée" (EAM)
Allée André Malraux
14170 ST-PIERRE-EN-AUGE
02 31 42 61 80

LISIEUX

- DAME LISIEUX
86 route d'Orbec
14100 LISIEUX
02 31 48 52 52
- ESAT "Les Ateliers du Pays d'Auge"
161 rue des Frères Lumière
14100 LISIEUX
02 31 48 57 70
- Résidence de la Vallée d'Auge (RVA)
- SASLA de Lisieux
- Foyer de vie
5 rue Victorine Magne
14100 LISIEUX
02 31 62 07 24

CAEN

- SAVS
- SAMSAH
- SASLA de Caen
60 rue de la Folie
14000 CAEN
02 31 86 31 14

- SIÈGE
4 rue Raymonde Bail
14000 CAEN
02 31 86 10 50





4 rue Raymonde Bail - 14 000 CAEN

02 31 86 10 50 - siege@apaeipapf.fr

www.apaeipapf.fr



Suivez-nous sur Facebook

Apaei des Pays d'Auge et de Falaise

